



ACISE AGENCE POUR
LA CONSTRUCTION
DES INFRASTRUCTURES
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BENIN



RÉPUBLIQUE DU BENIN

AVIS DE MARCHÉ POUR DES TRAVAUX

Procédure *restreinte internationale*

**Avis d'appel à candidatures pour préqualification - Travaux de réhabilitation de trois (03)
Lycées Techniques Professionnels**

REFERENCE DU DAO : DAOI_ T_ MESTFP _122414

DESCRIPTION DU PROJET

1. Maître d'ouvrage :

- **Maître d'ouvrage :** Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET)
- **Mandataire du Maître d'ouvrage :** Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE)

2. Description du marché

Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Construction et d'Équipement de Lycées Techniques Professionnels PHASE 1 & 2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), l'Agence d'exécution du Projet se propose d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des **Travaux de construction /réhabilitation de trois (03) Lycées Techniques Professionnels (LTP) à LOKOSSA, BOHICON et NATITINGOU (PHASE1) et de trois (03) LTP à COTONOU, ABOMEY-CALAVI et DJAKOTOME: (Phase 2)**. L'Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE), le Mandataire du maître d'ouvrage sollicite des candidatures sous plis fermés de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les Travaux de **construction /réhabilitation de trois (03) Lycées Techniques Professionnels (LTP) à LOKOSSA, BOHICON et NATITINGOU (PHASE1) et de trois (03) LTP à COTONOU, ABOMEY-CALAVI et DJAKOTOME: (Phase 2)**.

Le site devant abriter le Lycée Technique de LOKOSSA est situé à Tokpa, Arrondissement de Houin, Commune de LOKOSSA. Il couvre une superficie de 20ha 61a 58ca soit 206158,00 m² avec une forme polygonale et est desservi par une voie de 30,00 mètres.

Le site devant abriter le Lycée Technique de BOHICON est situé à Honmèho, 2ème Arrondissement de la Commune de BOHICON. D'une superficie de 12ha 38a 80ca soit 123880 m², il a une forme trapézoïdale et est situé au bord de la Route Nationale Inter Etats n°4.

Le site abritant le Lycée Technique de NATITINGOU est situé à Natitingou, Commune de NATITINGOU. D'une superficie de 20ha 61a 58ca soit 206158,00 m², il a une forme polygonale et est desservi par une voie de 30,00 mètres.

Le site abritant le Lycée Technique et Professionnel (LTP) de COULIBALY est située en plein cœur de Cotonou dans le 5ème Arrondissement sur un domaine de 02ha 50a 59ca soit 25059,00 m², de forme quadrangulaire, il est limité au Nord par une voie de 20 mètres d'emprise, au Sud par le Centre

BON A LANCER

Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL), à l'Est par la lagune de Cotonou et à l'Ouest par une voie de 20 mètres d'emprise.

Le Lycée Technique et Professionnel du Tourisme, d'Hôtellerie et de la Restauration (LTTHR) d'AKASSATO est situé dans la Commune D'Abomey-Calavi à environ 25 km de Cotonou et 33km de Allada Chef-lieu du Département de l'Atlantique. Le site est juxtaposé à celui du Lycée Technique et Professionnel d'Amitié Sino-Béninoise d'Akassato et est à 1 km environ de la Route Nationale Inter Etats (RNIE) n°2, côté Ouest. De la RNIE 2, il est accessible par la rue bordant le Centre de Santé d'Arrondissement d'Akassato et par celle bordant la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle (CLCAM), agence d'Akassato.

Le site du Lycée Technique et Professionnel (LTP) de DJAKOTOMEY est située au quartier Atchouhoué, Arrondissement de Djakotomey 1 dans la commune de DJAKOTOMEY sur un domaine de 30ha 92a 31ca soit 309231,00 m², de forme polygonale. Situé à quatre (4) kilomètres environ de la Route Nationale n°2, il est à proximité de l'Ecole Primaire Publique Atchouhoué et est desservi par un passage en terre de 8,00 mètres de largeur. La zone n'est pas encore viabilisée.

3. Nombre et intitulés des lots

Les Travaux de construction *Iréhabilitation de Lycées Techniques Professionnels* sont répartis en six (06) lots à raison de trois (03) lots pour chacune des deux phases comme suit :

Phases	Lot (tout corps d'état)	Département	Commune
Phase 1	Lot 1 : <i>construction d'un Lycée Technique Professionnel</i> à Lokossa.	MONO	Lokossa
	Lot 2 : <i>Construction / réhabilitation d'un Lycée Technique Professionnel</i> à Bohicon	ZOU	Bohicon
	Lot 3 : <i>Construction / réhabilitation d'un Lycée Technique Professionnel</i> à Natitingou	ATACORA	Natitingou
Phase 2	Lot 4 : <i>Construction / réhabilitation du Lycée Technique et Professionnel (LTP) de COULIBALY.</i>	Littoral	Cotonou
	Lot 5 : <i>Construction du Lycée Technique et Professionnel du Tourisme, d'Hôtellerie et de la Restauration (LTTHR) d'AKASSATO</i>	Abomey-Calavi	Bohicon
	Lot 6 : <i>Construction du Lycée Technique et Professionnel (LTP) de DJAKOTOMEY</i>	COUFFO	Djakotomey

Les candidats peuvent soumettre une candidature unique pour la préqualification d'un, de plusieurs ou de l'ensemble des six (06) lots du projet.

Les candidats qui seront présélectionnés pour l'étape de l'appel d'offre, pourront postuler pour un, plusieurs ou l'ensemble des six (06) lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de deux (02) lots.

NOTA BENE : Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots seront indivisibles. Si un soumissionnaire remporte deux lots, un marché sera conclu pour chaque lot.

L'attribution du marché se fera lot par lot, mais l'Autorité Contractante peut choisir la solution globale la plus avantageuse économiquement, compte tenu des rabais consentis.

BON A LANCER

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

- 1) La participation aux appels à candidatures est ouverte à toute personne morale d'un État éligible conformément à l'instrument financier utilisé **Accord de prêt de la BOAD, REFERENCE : 2024038/PR BN 2024 44 00 du 23 Octobre 2024 pour la phase 1 et 2025050/PR BN 2025 34 00 du 20 Octobre 2025 pour la phase 2;**
- 2) La participation aux appels à candidatures est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
- 3) Lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l'intermédiaire d'une initiative régionale, la participation aux appels à candidatures est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute morale d'un État participant à l'initiative concernée ;
- 4) Lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels à candidatures est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu'à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers.

Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

5. Candidatures

Toute personne morale éligible (au sens du point 4 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre une candidature.

Un consortium peut être, soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d'un appel à candidatures spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant l'autorité contractante.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 4) entraînera automatiquement l'exclusion de cette personne (si celle-ci fait partie d'un consortium, ce dernier sera exclu dans son ensemble).

6. Nombre de candidatures

Une personne morale ne peut soumettre qu'une seule candidature, quelle que soit la forme de sa participation (à titre individuel ou en tant que chef de file ou partenaire d'un consortium présentant une candidature). Si une personne physique ou morale soumet plusieurs candidatures, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront éliminées.

Les candidats peuvent soumettre une candidature pour un seul lot, pour plusieurs lots ou pour tous les lots, mais une candidature unique, précisant le ou les lots concernés. Ceux qui seront présélectionnés pour l'étape de l'appel d'offre, pourront postuler pour un, plusieurs ou l'ensemble des six (06) lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de deux (02) lots.

Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.



7. Interdiction d'association entre candidats retenus sur la liste restreinte

Toute candidature reçue de la part de candidats dont la composition diffère de celle qui est indiquée dans le formulaire de candidature sera éliminée de la présente procédure restreinte, sauf autorisation préalable de l'autorité contractante. Les candidats retenus sur la liste restreinte ne sont pas autorisés à s'associer ou à établir entre eux des relations de sous-traitance pour le marché en question.

8. Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée à concurrence de trente pour cent (30 %) de la valeur du marché.

9. Nombre de candidats retenus sur la liste restreinte

En fonction des candidatures reçues, le nombre de candidats invités à soumettre des candidatures détaillées dans le cadre du présent marché sera d'au moins 4 et de maximum 6. Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum de 4, l'autorité contractante peut inviter les candidats en question à soumettre une candidature. Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est supérieur au nombre maximum de 6, l'autorité contractante les classera en fonction des critères de réévaluation indiqués au point 10 ci-dessous.

10. Critères de sélection

Pour pouvoir participer à l'attribution du marché, les candidats doivent prouver qu'ils remplissent les critères de sélection. Cette preuve doit être fournie par les candidats sous la forme des informations et des documents décrits dans les formulaires de candidature et sous toute autre forme que les candidats souhaiteraient utiliser.

Sauf disposition contraire, lorsque la candidature est soumise par un consortium, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble.

Pour être pré-qualifié avec la possibilité de se voir attribuer plusieurs lots (maximum autorisé : deux (02)), les candidats doivent prouver qu'ils remplissent les critères de sélection pour chacun des lots concernés de manière **cumulative**.

Les critères de sélection pour les candidats sont les suivants:

10.1. Capacité économique et financière du candidat :

- a) Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :
 - **un milliard cinq cent quatre-vingt-onze millions (1 591 000 000) de francs CFA pour chacun des lots 1, 2, 3 et 6 ;**
 - **neuf cent trente et un millions (931 000 000) de francs CFA pour chacun des lots 4 et 5.**
- b) avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction sur les trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) de :
 - **neuf milliards cinq cent quarante six millions (9 546 000 000) de francs CFA, pour chacun des lots 1, 2, 3 et 6;**
 - **Cinq milliards cinq cent quatre-vingt-quatre millions (5 584 000 000) de francs CFA pour chacun des lots 4 et 5.**
- c) avoir une trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice globalement, excédentaires.



10.2. Capacité technique et professionnelle du candidat :

- a) Être une entreprise ou groupement d'entreprises spécialisées dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;
- b) Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2021,2022,2023,2024 et 2025) ;
- c) Avoir effectivement exécuté à titre d'entrepreneur principal ou de membre de groupement au cours des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025) ou l'année en cours, au moins deux (02) marchés de travaux de construction de bâtiments et travaux publics, dont un marché de construction :
- d'un ensemble de bâtiments de grands standings (Bâtiment de type Etablissements Recevant du Public (ERP) ;
 - d'une surface de plancher minimum de 10.000 m² ;
 - avec des aménagements connexes (Voiries et Réseaux Divers (VRD), éclairage ;
 - d'un montant hors taxes minimal égal à :
 - o **cinq milliards trois cent quatre millions (5 304 000 000) de francs CFA HT** pour chacun des lots 1, 2, 3 et 6;
 - o **Trois milliards cent trois millions (3 101 000 000) de francs CFA HT** pour chacun des lots 4 et 5.

Ces marchés devront être Justifiés par une attestation de bonne fin d'exécution assortie de son contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant du marché en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Seuls les montants hors TVA des marchés réalisés seront considérés pour déterminer le volume des travaux exécutés.

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel (80% de taux d'exécution physique). Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux concernés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les cahiers des clauses techniques.

- d) disposer du personnel pour les positions-clés suivantes :

N°	Position/ spécialité	Formation académique pertinente	Nombre d'années d'expériences	Nombre d'expériences similaires	Effectif minimum
1.	Directeur des Travaux	Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur en Génie-Civil (BAC + 5)	10 ans	02	01 par lot
2.	Ingénieur Qualité	Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur en Génie-Civil (BAC + 4 / 5) option géotechnique	5 ans	02	01 par lot
3.	Responsable HSE	Titulaire d'un (BAC+5) en Qualité Hygiène Sécurité et Environnement (QHSE) de niveau	5 ans	01	01 par lot
4.	Spécialiste en Développement Sociale	Titulaire d'un BAC+5 ans en Sciences Sociales ou équivalent	5 ans	01	01 par lot
5.	Ingénieur OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination)	Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur en Génie-Civil (BAC + 4 / 5) ou Gestion des Projets ou toute autre spécialité /option de BTP	5 ans	02	01 par lot
6.	Conducteur des Travaux Génie Civil	Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux (BAC +4) au moins en	5 ans	01	02 par lot

N°	Position/ spécialité	Formation académique pertinente	Nombre d'années d'expériences	Nombre d'expériences similaires	Effectif minimum
		Génie-Civil ou toute autre spécialité/option de BTP			
7.	Conducteur des travaux CVC/plomberie et réseau incendie	Technicien supérieur (BAC+3) au moins en eau et assainissement ou équivalent	5 ans	01	01 par lot
8.	Conducteur des travaux Electricité courant fort, Climatisation et énergie renouvelable	Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur de conception (BAC+5) en Génie Electrique, climatisation et Energie renouvelable au moins	5 ans	01	01 par lot
9.	Conducteur des travaux Electricité courant faible	Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur de conception (BAC+5) en Génie Informatique au moins dans les spécialités relatives à l'Electricité Courants faibles telle que Réseau informatique, télécommunication etc...	5 ans	01	01 par lot
10	Chef Chantier travaux de Génie Civil	Titulaire d'une Licence (BAC +3) au moins en Génie-Civil option de BTP	10 ans	03	03 par lot
11	Chef Chantier courants forts, climatisation et énergie renouvelable	Electricité Courants forts, titulaire d'une licence professionnelle (BAC + 3) au moins en Génie Electrique ou toute autre spécialité/option en rapport à l'électricité courant fort	10 ans	03	01 par lot
12	Chef Chantier courants faibles	Electricité Courants faibles, titulaire d'une licence professionnelle (BAC + 3) au moins dans une spécialité relative à l'Electricité Courants faibles telle que la télécommunication, Réseau informatiques	10 ans	03	01 par lot
13	Chef Chantier ouvrages métalliques	Titulaire d'une licence professionnelle (BAC+3) au moins en construction métallique ou toute spécialité/option similaire	10 ans	03	01 par lot
14	Technicien HSE	Titulaire d'une Licence en Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) de niveau BAC + 3	08 ans	03	03 par lot
15.	Chef Topographe	Titulaire d'un BAC+3 au moins en topographie ou spécialité similaire.	5 ans	01	01 par lot
16.	Conducteur des travaux VRD	Titulaire d'un BAC+3 au moins en Génie civil, Génie rural, assainissement, topographie ou spécialité similaire.	5 ans	02	01 par lot

e) Disposer du matériel suivant

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis	Pièces justificatives fournir
1.	Bulldozer d'un âge inférieur ou égal à 10 ans	1 par lot	Preuves de possession (facture d'achat / carte grise.) ou des promesses de location accompagnées de
2.	Pelle mécanique d'un âge inférieur ou égal à 5 ans	1 par lot	
3.	Niveleuse d'un âge inférieur ou égal à 10 ans	1 par lot	
4.	Compacteur rouleau lisse sur pneumatique	2 par lot	
5.	Bétonnière 500 litres d'un âge inférieur ou égal à 5 ans	8 par lot	

BON A LANCER

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis	Pièces justificatives fournir
6.	Camion benne de 10 à 15 m ³ d'un âge inférieur ou égal à 10 ans	5 par lot	preuves de propriété du bailleur
7.	Camionnette de capacité minimale de 05 m ³ d'un âge inférieur ou égal à 5 ans	2 par lot	
8.	Lot de matériels topographiques (Station Totale et accessoires)	1 par lot	
9.	Compacteur rouleau tandem vibrant	1 par lot	
10.	Compacteur à guidage manuel	1 par lot	
11.	Bouille à enduits	1 par lot	
12.	Tour d'étalement à sécurité intégrée	1 Ensemble par lot	
13.	Lot d'équipements de protection individuel	1 Ensemble par lot	
14.	Engins pour les travaux en milieu hydraulique (motopompes, rabats nappe etc.)	1 Ensemble par lot	

Les candidatures émanant de sociétés en partenariat constituant une entreprise conjointe/un consortium doivent également remplir les conditions suivantes :

- la candidature doit comprendre l'ensemble des informations requises dans le formulaire de candidature pour chaque membre de l'entreprise conjointe/du consortium, de même que les données de base pour l'exécution des travaux par le candidat;
- la candidature doit être signée de manière à lier juridiquement tous les membres de l'entreprise conjointe/du consortium. L'un des membres doit être désigné comme chef de file et cette désignation doit être confirmée par la présentation des procurations signées par les personnes autorisées représentant chacun des membres ;
- tous les membres de l'entreprise conjointe/du consortium sont tenus de rester au sein de celle-ci/celui-ci pendant toute la période d'exécution du marché. Voir la déclaration figurant dans le formulaire de soumission

La liste restreinte doit comprendre 4 à 6 candidats. Si plus de 6 candidats éligibles satisfont aux critères de sélection ci-dessus, il sera procédé à une réévaluation de leurs points forts et de leurs points faibles afin de déterminer quelles sont les 6 meilleures candidatures. Lors de la réévaluation, seuls seront pris en compte les critères suivants :

- 1) Le plus grand nombre de projets similaire sous le critère 10.2. c)
- 2) Le montant le plus élevé du projet similaire sous le critère 10.2. c)

BOU A LAURE

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

11. Comment obtenir le dossier d'appel à candidatures ?

Le dossier d'appel à candidatures est disponible auprès de l'Autorité Contractante. Les candidatures doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel à candidatures, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Informations complémentaires avant la date limite de remise des candidatures

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des candidatures, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché à la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) – situé au 2ème étage de l'immeuble SAINTE CECILE, 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue. Tél: (+229) 01 20 22 50 39; Email : acise.prmp@presidence.bj

L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel à candidatures sera publié dans les mêmes médias ayant servi à la publication de l'Avis de marché au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des candidatures.

12. Date limite de soumission des candidatures

Les Candidatures devront être déposées au plus tard le 16 Juin 2026 à 10 heures 00 précises (heure locale), au secrétariat de la PRMP de l'ACISE situé au 1^{er} étage de l'immeuble SAINTE CECILE, 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue.

Toute candidature reçue après les date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Les candidatures doivent être soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et être :

- SOIT envoyées par courrier postal ou par service de messagerie, auquel cas la date du récépissé de dépôt font foi;
- SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du maître d'ouvrage contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant la candidature et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les candidatures soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une candidature, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans la candidature.

BON A LANCER

13. Séance d'ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le 16 Juin 2026 à **10 heures 30 précises (heure locale)** à la salle de réunion de l'ACISE situé au 1^{er} étage de l'immeuble SAINTE CECILE, 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue.

14. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa candidature n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

15. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel à candidatures doivent être faites en français.

16. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD disponible sur le site web <https://www.boad.org/fr/opportunités/documentation-passation-de-marchés/>

N.B. L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à candidatures.

Cotonou le 08 Mai 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Adjarator MALIKI SEIDOU

BON A LANCER